

Proposition d'aménagements du programme du master en management public (filière « Affaires européennes ») co-organisé par l'ESFAM et HEC-ULg

En vue de la préparation de la présidence du Conseil de l'Union européenne par la Bulgarie de juillet à décembre 2018, quelques fonctionnaires bulgares ont exprimé le souhait de suivre les enseignements du master en management public (parcours « Affaires européennes »).

En concertation avec ceux-ci et l'IPA, la Direction de l'ESFAM a voulu proposer quelques aménagements de programme afin que les intéressés puissent s'inscrire à ce master comme étudiants réguliers malgré les contraintes liées à leur fonction.

Les conditions d'accès au programme

Vous devez avoir réussi un cycle d'au moins 4 années d'études universitaires (i.e. un programme comptant au minimum 240 ECTS), quelle qu'en soit la spécialité.

Vous devez apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (DELFB2 ou supérieur, diplôme universitaire obtenu en langue française, bac français,...). A défaut, vous devrez passer un test écrit de français à l'ESFAM.

Les droits d'inscription s'élèvent à 500 euros par an. L'ESFAM vous offre la possibilité de vous acquitter de cette somme par versements périodiques. Cependant, la totalité de la somme devra être soldée avant le début des examens, sous peine de s'y voir refuser l'accès.

Les cours

A titre exceptionnel, vous serez dispensés d'assister aux cours donnés en semaine. Vous participerez à des sessions de cours intensives, deux samedis par mois de 8h à 15h, au [Centre de Réussite universitaire \(CRU\)](#) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) logé à l'Université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia.

Ces sessions intensives se présenteront comme des séminaires de travail. Vous recevrez un mois à l'avance tous les supports nécessaires à leur préparation : PowerPoint du cours, cours en vidéo, sélection d'articles à lire et bibliographie. Le professeur fera une présentation rapide et synthétique de la matière de son cours puis travaillera avec vous sur les points difficiles et/ou les études de cas.

Vous pouvez consulter [le programme des cours en ligne](#).

Les examens

Les examens se déroulent en deux sessions. La première session se tiendra entre le 9 et le 27 janvier (pour les cours terminés au premier semestre), et entre le 13 et le 31 mars (pour les cours terminés au second semestre).

Les examens dont la note est inférieure à 10/20, sont considérés comme échoués, et doivent être représentés en seconde session entre le 22 et le 31 mai.

Sauf circonstances exceptionnelles ou dérogation officielle, un cours ne peut faire l'objet que de deux examens par année académique.

La présence aux examens est obligatoire.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter [le calendrier académique en ligne](#).

Succès et échec : les conditions de diplômation

Pour réussir ce master, vous devez avoir déposé et défendu avec succès un mémoire de fin d'études, et vous devez avoir réussi tous les cours. Le seuil de réussite est fixé à 10/20. Si vous avez une ou plusieurs notes inférieures à 10, un jury de professeurs délibérera et décidera d'accorder ou non la réussite de l'année académique.

En cas d'échec, vous devrez vous réinscrire pour une nouvelle année académique. Sans le soutien de l'AUF, les droits d'inscription s'élèvent à 835 euros par an pour un ressortissant de l'UE. Cependant, tous les crédits associés aux cours réussis sont réputés définitivement acquis, et font donc l'objet d'une dispense automatique.